

le gouvernement n'a pas compris les questions que les autochtones voulaient voir réglées équitablement. Ils veulent négocier pour le partage des ressources, car c'est leur possession qui nous confère notre souveraineté et c'est ce que demandent les autochtones.

M. Foster: Monsieur le Président, j'ai seulement une brève question à poser. Je sais que le député s'intéresse aux conséquences de la législation énergétique sur la situation de l'emploi. Lors de son élection, le gouvernement était déterminé à créer 100,000 à 300,000 emplois dans le secteur énergétique et nous avons donc été réellement choqués d'apprendre, par le *Globe and Mail* du 21 mars, qu'Imperial Oil allait éliminer 1,800 emplois à cause de l'effondrement des prix du pétrole et d'une surabondance sur le marché des produits chimiques. La situation m'inquiétait d'autant plus qu'à peu près à la même époque, Algoma Steel a commencé à licencier 300 ou 400 travailleurs à son usine de tubes de Sault-Sainte-Marie qui dépend de l'industrie pétrolière parce que les tubes qu'elle fabrique servent à la prospection et au forage pétrolier et gazier.

Le secrétaire parlementaire a dit que le pire de la crise est passé et que le prix du pétrole est remonté de \$11 à \$17 au cours du week-end. Et pourtant, dans le *Globe and Mail* d'aujourd'hui, exactement deux mois après l'annonce de mises à pied chez Imperial Oil, nous apprenons qu'Occidental Petroleum, à Los Angeles, licencie 2,000 employés de façon à réduire ses dépenses en 1986. Ce même article de la page des affaires du *Globe and Mail* de ce matin précise que la société Exxon de New York, la plus grosse société pétrolière des États-Unis, a récemment choqué Wall Street en proposant un programme de démission volontaire à 40,000 de ses employés, c'est-à-dire environ 27 p. 100 de ses effectifs mondiaux, ou 59 p. 100 de ses effectifs nationaux.

● (1650)

Je serais curieux d'entendre les commentaires du député de la Colombie-Britannique. Je sais que la prospection du pétrole et du gaz est importante là-bas ainsi que dans le Nord. L'Accord de l'Ouest et la mesure sur les terres vierges proposée par le gouvernement sont des mesures insuffisantes face à la chute des prix pétroliers que nous avons connue. Il est manifestement insuffisant de se contenter d'un bref paragraphe sur les violentes fluctuations des prix pétroliers, et il est certain que ces articles sur Imperial Oil et sur Exxon montrent qu'il va y avoir beaucoup d'autres licenciements dans l'industrie. La Colombie-Britannique va en pâtir, certes, mais aussi le Nord, à cause de l'absence de politique gouvernementale.

M. Fulton: Monsieur le Président, j'aimerais remercier le député de sa question. Je tiens à dire d'emblée que le gouvernement ne peut pas être tenu entièrement responsable de ce qui se passe dans le domaine pétrolier. D'un autre côté, le secrétaire parlementaire ne peut pas bondir chaque fois que quelqu'un intervient pour dire que toutes les nouvelles possibilités de forage de l'année qui s'est écoulée sont le fruit des politiques du nouveau gouvernement. Il doit faire la part des choses. S'il revendique ces résultats, il doit accepter les critiques.

Hydrocarbures—Loi

Je pense que le gouvernement devrait réfléchir sérieusement aux arguments que vient de présenter le député. Les licenciements dans les grandes sociétés pétrolières et gazières et dans l'industrie chimique sont durs à avaler. Dans certains cas, ils touchent des centaines et des milliers de personnes. Toutefois, quand un petit producteur canadien du nord-est de la Colombie-Britannique, de l'Alberta ou de la Saskatchewan licencie une demi-douzaine d'employés, c'est toute l'entreprise qui disparaît. Les billes sont alors rapidement récupérées par les gros bonnets qui ont encore la ressource de créer du capital pour acheter ces exploitations.

Au lieu de s'attaquer aux graves problèmes que connaissent toutes les sociétés de l'industrie, et en particulier les canadiennes, le gouvernement rêvasse et plane. Au lieu de faire quelque chose pour aider non seulement les consommateurs, mais aussi les petits foreurs et les petits exploitants canadiens dans le domaine du pétrole, il se contente de présenter un projet de loi d'opérette à l'intention des conseils d'administration.

[Français]

M. Fernand Robichaud (Westmorland—Kent): Monsieur le Président, il me fait plaisir de participer à ce débat sur le projet de loi C-92. Tout d'abord, je dois dire que, malheureusement, c'est le «petit» qui, encore une fois, est perdant.

Monsieur le Président, si nous examinons le projet de loi C-92, nous pouvons dire que c'est un projet de loi typiquement «bleu» en ce que, encore une fois, c'est la grande entreprise, ce sont les grandes compagnies pétrolières qui vont aller de l'avant.

Monsieur le Président, ce projet de loi vise la réglementation des titres pétroliers et gaziers sur les terres domaniales et, par les «terres domaniales» on entend les terres qui appartiennent à Sa Majesté, du chef du Canada, dont elle peut légalement aliéner ou exploiter les ressources naturelles, lesquelles sont situées: dans le territoire du Yukon, les territoires du Nord-Ouest ou l'île de Sable; ou toutes autres zones sous-marines.

J'aimerais vous faire part, monsieur le Président, d'un voyage que j'ai eu l'occasion de faire il y a une semaine. J'ai passé quelque sept ou huit jours dans le Grand-Nord canadien, soit dans l'Arctique. Je dois dire que, pour moi, ce voyage a été une découverte de la grandeur de notre pays et aussi de ses habitants. J'ai été bien impressionné de voir les installations qu'on avait un peu partout dans le Grand-Nord. Mais ce qui m'a le plus frappé durant mon voyage, c'est que dans toutes les communautés, on dépendait presque exclusivement du pétrole pour produire l'énergie électrique ainsi que le chauffage. Dans ces communautés, ces gens n'ont pas encore pu bénéficier de la baisse des prix mondiaux du pétrole, pour une simple raison, c'est que leur pétrole est transporté en vrac au moins une saison à l'avance, et on n'a pas encore procédé au transport du brut pour cette année.

Mais là, ils vont certainement être surpris parce que même s'ils entendent dire que les prix du pétrole sont à la baisse, et qu'ils ont en fait subi une baisse considérable, ils vont vite s'apercevoir qu'ils ne pourront pas profiter de ces baisses. Ils auront certainement des questions à poser au gouvernement, savoir, comment il se fait qu'ils ne peuvent pas profiter de cette baisse dans les prix de l'énergie.